



Nom : M. Mme Mlle

Prénom :

Tél. :

Date de naissance : / /

Adresse mail (indispensable pour recevoir les lettres électroniques comme le SNUnet) :
.....

Adresse postale (indispensable pour recevoir la presse syndicale papier) :
.....

SITUATION ADMINISTRATIVE :

Instituteur Professeur des Ecoles PEGC

Echelon :

Fonction :

P.E. Stagiaire (PES)

Adjoint(e)

Directeur(trice)

ASH

Divers, Congés

Retraité(e)

Autre :

Temps partiel (quotité) : %

Etablissement :

Maternelle

Élémentaire

Collège

**Se syndiquer ...
Une démarche individuelle
au service du collectif !**

COTISATION : euros .

Paiement par chèque(s) (en cas de paiement en plusieurs chèques, merci d'indiquer la date d'encaissement souhaitée au dos de chacun). Nombre de chèques :

Prélèvement automatique (6 prélèvements dans l'année) :

Nouveau : OUI - NON

Changement : OUI - NON

Je me syndique au SNUipp-FSU 26 afin de contribuer :

- à la défense des intérêts des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'éducation,
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat, unitaire, pluraliste et démocratique appartenant à la FSU. (*Fédération Syndicale Unitaire*)

Je demande au SNUipp-FSU 26 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Je peux annuler cette autorisation ou exercer mon droit d'accès, en m'adressant à la section du SNUipp-FSU 26 - Maison des syndicats - 17, rue Georges Bizet - 26000 Valence.

Date : / / Signature :

Au moment de la déclaration des revenus 2012 (*en mai 2013*), nous vous ferons parvenir une attestation de versement de la cotisation syndicale qui ouvrira droit à une réduction d'impôt de **66%** du montant de celle-ci.

Cotisations 2012-2013

Votre cotisation syndicale **66% moins chère !**

		Montant des cotisations en € par échelon											
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Instituteur adjoint						123	126	129	135	141	150	165	
	Cotisation après déduction impôts					42	43	44	46	48	51	56	
PE adjoint			138	142	147	150	160	172	184	196	211		
			47	48	50	51	54	58	63	67	72		
PE hors classe		159	180	194	207	224	239	252					
		54	61	66	70	76	81	86					
PEGC (<i>Classe normale, Hors classe ou classe exceptionnelle</i>)											=	indice x 0,31	

ATTENTION ! Suivant votre fonction, ajouter la somme ci-dessous à la cotisation indiquée dans le tableau :

Direction (2-4 classes) : + 5 €

Direction (5-9 classes) : + 10 €

Direction (≥ 10 classes) : + 15 €

SEGPA : + 15 €

ASH/IMF : + 9 €

CPC : + 12 €

ATTENTION ! Suivant votre situation modifier votre cotisation comme ci-dessous :

Je suis à temps partiels = cotisation x quotité (0,8 / 0,75 / ... / 0,50) + 20 euros

Je suis PE Stagiaire (PES) = 84 €

Je suis en disponibilité, en congé parental, en CLM, ... = 78 €

Je ne suis pas imposable = 2/3 de la cotisation

Je suis retraité(e) = 96 €

Je suis AVS-EVS = 36 €

Pour information : la part nationale est de 76,50 euros cette année quelle que soit la situation de l'adhérent et la cotisation versée.

Payer sa cotisation syndicale

Vous pouvez :

- Faire **1 ou plusieurs chèques** ; dans ce cas, bien les dater du jour d'émission (*c'est la loi*) mais indiquer au dos les dates où ils pourront être retirés.

• A qui dois-je adresser mes chèques ?

- Utiliser une enveloppe T ou à défaut à SNUipp-FSU 26 - 17 rue Bizet - 26000 VALENCE ;
- Pour les secteurs de Crest, Loriol/Livron, Montélimar, St Paul 3 Châteaux/Pierrelatte et Romans, je peux aussi les envoyer ou les remettre au Trésorier cantonal :

Secteur de Crest :

Régine CHALÉAT
École maternelle
26800 MONTOISON

Secteur de Montélimar :

Christophe ROISSAC
École élémentaire Margerie
26200 MONTELMAR

Secteur de Romans :

Jacques GIRARD
845 rue du Tram
26600 GRANGES les BEAUMONT .

Secteur de Loriol/Livron :

Laurent LAGARDE
École maternelle Paul Eluard
26250 LIVRON

Secteur de St Paul/Pierrelatte :

Cécile FOURÉ
École élémentaire le Roc
26700 PIERRELATTE

* * * * *

- Opter pour le **Prélèvement Automatique en 6 fois** : détails ci-dessous

• Prélèvement automatique : Comment procéder ?

- Remplir le bulletin d'adhésion au dos.
- Compléter et signer l'autorisation ci-dessous (indispensable).
- Joindre un RIB ou RIP.
- Renvoyer le tout dans l'enveloppe T jointe
ou à SNUipp-FSU 26 - 17 rue Bizet - 26000 VALENCE .

- Année scolaire 2012-2013 -
Date limite : 15 janvier 2013 .
(pour qu'il reste 6 dates de PA)

Attention : La reconduction des prélèvements est **automatique** d'une année sur l'autre mais vous pouvez, à tout moment, les interrompre par simple courrier à SNUipp26-FSU - 17 rue Bizet - 26000 VALENCE.

Dates des P.A. : début nov. et déc. 2012 puis fév., mars, avril et mai 2013 (*décalage possible si retard jusqu'en juillet*).

AUTORISATION DE PRELEVEMENTS

Crédit  Mutuel
Enseignant

Numéro National Emetteur
146 196

Nom, prénom et adresse du titulaire du compte à débiter

.....
.....
.....

Nom et adresse de l'établissement bancaire (désignation de l'agence)

.....
.....
.....

Je vous prie de bien vouloir débiter, sans autre avis, à la condition qu'il présente la provision nécessaire, mon compte N°..... du montant de tous les AVIS DE PRELEVEMENT, qui seront émis à mon nom par

Désignation de l'organisme créancier

SNUipp DROME

Il est entendu qu'en cas de litige sur un prélèvement, je devrai régler le différend avec l'organisme créancier ci-dessus désigné. Vous n'aurez pas à m'aviser de l'exécution desdites opérations hors de l'extrait de compte que vous m'adresserez, ni éventuellement de leur non-exécution.

Imprimé à remettre au SNUipp Drôme
en y joignant obligatoirement un
Relevé d'Identité Bancaire.

A le
Signature du titulaire du
compte à débiter :